

# CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 29/17

## IDENTIFICATION DE L'AÉRONEF PAR RAPPORT À L'IDENTIFICATION DU VOL AU MOYEN DE LA SURVEILLANCE DÉPENDANTE AUTOMATIQUE EN MODE DIFFUSION

### But de la circulaire

Le but de la présente circulaire d'information aéronautique est de souligner que l'identification d'un aéronef (ACID) doit correspondre à l'identification du vol (ID du vol) obtenue au moyen de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B).

### Contexte

L'ADS-B est un système de surveillance qui utilise le transpondeur mode S de l'aéronef pour relayer aux services de la circulation aérienne (ATS) un ensemble de paramètres sur les aéronefs tels que l'identification, la position et l'altitude. L'ADS-B dispose de deux moyens d'identifier un aéronef. Le premier est l'adresse de l'aéronef en mode S, aussi appelé indicatif de l'Organisation civile internationale (OACI) de 24 bits. Le deuxième est l'identification du vol (ID du vol), soit l'indicatif d'appel de l'aéronef.

Chaque aéronef possède une adresse unique de 24 bits qui lui est assigné par son État d'immatriculation. Au Canada, l'adresse est imprimé au bas du certificat d'immatriculation de l'aéronef en trois formats : binaire (24 uns et zéros), octal (huit chiffres numériques) et hexadécimal (six caractères alphanumériques). L'adresse de l'aéronef est entrée dans le transpondeur pendant l'installation et demeure associé à l'immatriculation de l'aéronef en question.

L'ID du vol est l'ACID entrée à la case 7 du plan de vol de l'OACI. L'ID du vol permet aux affichages de surveillance ATS de corréler correctement l'aéronef avec les renseignements de son plan de vol. Afin d'assurer des services continus de surveillance et d'espacement, l'ID du vol doit correspondre exactement à l'ACID entrée à la case 7 du plan de vol de l'OACI.

### Utilisation de l'ID de vol sans indicatif radiotéléphonique assigné ou numéro de vol

Dans le cas des transpondeurs utilisés aux fins de l'aviation générale, l'ID de vol correspond à l'immatriculation de l'aéronef. Les responsables de l'installation de l'ADS-B devraient alors programmer l'ID du vol durant la configuration initiale, après laquelle il sera impossible de le modifier. Les exploitants d'aéronef devraient confirmer auprès des responsables de l'installation que l'ID du vol entrée dans le transpondeur correspond à l'immatriculation de l'aéronef et qu'il ne contient aucun zéro à gauche, ni de trait d'union, de tiret ou d'espace. Par ailleurs, les exploitants d'aéronef qui échangent un transpondeur avec un autre ou qui en empruntent un ne doivent pas oublier de le reprogrammer afin de saisir la bonne immatriculation d'aéronef et le bon ID de vol dans les paramètres de configuration.

### Utilisation de l'ID de vol avec indicatif radiotéléphonique assigné suivi d'un numéro de vol

Les exploitants aériens qui utilisent un indicatif radiotéléphonique à trois lettres suivi d'un numéro de vol pourraient nécessiter un ID de vol distinct pour chaque segment de vol. Dans ces cas-là, avant de circuler au sol pour le départ, l'équipage de conduite doit entrer l'ID de vol soit par panneau de contrôle du transpondeur, soit par l'entremise du système de gestion de vol (FMS). Les pilotes doivent toujours s'assurer que l'ID de vol entré correspond exactement à l'ACID consignée à la case 7 du plan de vol de l'OACI. Les ID de vol ne doivent jamais contenir de traits d'union, de tirets ou d'espaces, et ils ne devraient contenir de zéros que si ces zéros font partie de l'ACID.

## Exemple

Prenons par exemple, le vol 045 d'une ligne aérienne générique qui utilise le code de ligne aérienne GEN de l'OACI. Si son ACID est GEN045 dans le plan de vol de l'OACI, l'ID de vol entrée par le pilote dans le FMS doit aussi être GEN045 (et non GEN45, GEN\_045, ou CFABC, l'immatriculation de l'aéronef).

Les exploitants aériens sont fortement incités à inclure, sur les listes de vérification pour l'utilisation du FMS, des procédures appropriées pour la consignation des ID de vol, surtout pour les aéronefs au départ dont l'avionique n'a pas été réinitialisée durant le cycle de mise hors tension.

## Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
Service à la clientèle  
77, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693  
Télec. : 877-663-6656  
Courriel : [service@navcanada.ca](mailto:service@navcanada.ca)



James Ferrier  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique